

Société Anonyme Société Commerciale de Brasserie Co.Br.Ha.
Société anonyme ayant fait un appel public à l'épargne
Rue Chair et Pain 11 – 1000 BRUXELLES
Numéro d'Entreprise: 0403 567 015
TVA: BE 0403.567.015 (RPR Bruxelles)

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'inviter les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **mardi 29 mai 2018 à 11 heures** au siège administratif de la société, **Provinciesteenweg 28 - 3190 Boortmeerbeek.**

A G E N D A ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2017.
2. Rapport du commissaire sur l'exercice 2017.
3. Communication des comptes consolidés clôturés au 31.12. 2017.
4. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017 et affectation du résultat.
Proposition de décision : approbation des comptes annuels, en ce compris l'affectation du résultat.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.
Proposition de décision : décharge à donner, par vote séparé, aux administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leur mandat au courant de l'exercice 2017.
6. Réélection d'administrateur.
Proposition de résolution : monsieur Frédéric van der Kelen est réélu en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2024.
7. Réélection d'administrateur.
Proposition de résolution : monsieur François Monfils est réélu en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2024.
8. Réélection d'administrateur.
Proposition de résolution : monsieur Jean-Pierre Wellens est réélue en tant qu'administrateur pour une période de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2024.
7. Divers

Les participants à l'assemblée générale sont priés de se présenter avant 10h45 pour l'enregistrement.

Pour être admis aux assemblées, conformément à l'article 22 des statuts et à l'article 536 du Code des sociétés, les propriétaires d'actions dématérialisées doivent déposer, au plus tard le 22 mai 2018, l'attestation établie par le teneur de comptes agréé constatant l'indisponibilité de ces titres, jusqu'à la date de l'assemblée générale, au siège d'exploitation de la société (Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek).

Les détenteurs d'actions nominatives doivent faire connaître leur intention de participer aux assemblées générales par courrier normal adressé au siège d'exploitation de la société au plus tard le 22 mai 2018.

Les rapports et documents mentionnés ci-dessus peuvent être consultés au siège de la société par les actionnaires sur présentation de la preuve de leur titre. Les actionnaires peuvent également obtenir gratuitement une copie de ces rapports et documents.

Le Conseil d'administration